Conseil de Quartier – Saint Thomas d'Aquin
Compte-rendu
19 octobre 2022

Tour de table

- **Nicole BARTHELEMY**, conseillère d'arrondissement, élue référente pour le quartier Saint Thomas d'Aquin.
- **Bruno DELGADO**, adjoint au maire et chargé de la vie associative et de la coordination des conseils de quartiers.
- **Josiane GAUDE**, adjointe au maire en charge du commerce et de la coordination municipale.
- **Stéphane CHOPIN**, collaborateur du Maire.

La réunion rassemble 16 participants.

L'ordre du jour est le suivant :

- Le Budget Participatif 2022 ;
- Les initiatives de Rachida DATI contre l'insécurité au Champ de Mars et pour sa préservation
- Les actions de la Mairie en faveur de la propreté de l'arrondissement
- La démarche « Embellir Votre Quartier »
- Les travaux en cours et à venir

Budget Participatif

Bruno DELGADO présente les résultats du Budget Participatif 2022, dont le vote s'est clos le mardi 27 septembre 2022. Il revient sur les deux projets lauréats dans le 7e arrondissement : le réaménagement des espaces dédiés à la jeunesse (conservatoire Erik Satie, réfectoire des écoles Eblé et Duquesne) pour un budget de 1,3 million d'euros et la restauration du mobilier historique du Champ de Mars pour un budget de 2 million d'euros.

A l'échelle de l'arrondissement, Bruno DELGADO se réjouit de la participation en forte hausse : 2 559 votants au total en 2022, contre 1 393 en 2021.

A l'unanimité, les Conseillers de quartier soulignent le bon déroulé du scrutin sur le mois de septembre 2022. Le fait de pouvoir voter en ligne mais aussi dans des urnes mises à disposition par la Mairie du 7e est également salué car il a offert à chaque habitant la possibilité de participer à cette démarche.

Les initiatives de Rachida DATI contre l'insécurité au Champ de Mars et pour sa préservation

Bruno DELGADO rappelle les principales initiatives prises par Rachida DATI pour lutter contre l'insécurité galopante au Champ de Mars et pour œuvrer à la préservation de ce site historique :

- Rachida DATI a obtenu du Procureur de la République de Paris le renforcement de la coopération pénale dédiée à la lutte contre la criminalité sur le Champ de Mars, avec des magistrats dont la mission principale est centrée autour de la sécurité du site.
- Rachida DATI a demandé au Ministre de l'Intérieur l'installation d'un commissariat dédié au Champ de Mars et à la Tour Eiffel.
- Au niveau du Conseil de Paris comme au niveau de l'arrondissement, Rachida DATI lutte contre la surexploitation commerciale et événementielle du Champ de Mars.
- Rachida DATI a demandé à la Mairie de Paris la mise en place d'une barrière pour fermer la rue de Buenos Aire au niveau de l'allée Léon Bourgeois afin de clôturer le Champ de Mars la nuit et de lutter contre la délinquance nocturne, sur le modèle de ce qui est fait pour le Jardin du Luxembourg ou du Jardin des Tuileries. Cette proposition a été refusée par M. NAJDOVSKI, Adjoint de Mme HIDALGO.
- Rachida DATI a organisé en Mairie d'arrondissement le lundi 10 octobre 2022 une conférence sur la sécurité principalement dédiée au Champ de Mars, en présence de plus de 100 riverains, du Préfet de Police, du Procureur de Paris, du Commissaire du 7e arrondissement et des responsables de Direction de la Police Municipale de Paris. Suite à cette réunion, Rachida DATI a obtenu la tenue d'une opération renforcée sur le Champ de Mars menée par la Préfecture et le commissariat du 7e le vendredi 14 octobre 2022.

Bruno DELGADO souligne les échanges constructifs entre la Mairie du 7e et la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE).

BRUNO DELGADO insiste sur la nécessité pour chacun de composer le 17 en cas d'urgence (agressions, vols, notamment) et sur l'importance de porter plainte afin de retrouver les auteurs de ces faits graves.

Les Conseillers de quartier déplorent l'insécurité croissante au Champ de Mars et le manque de volonté politique de la Mairie de Paris, pourtant propriétaire du site. Ils insistent sur la recrudescence de tuk-tuk dans le secteur.

Josiane GAUDE insiste sur la nécessité pour chacun de composer le 17 en cas d'urgence (agressions, vols, notamment) et sur l'importance de porter plainte afin de retrouver les auteurs de ces faits graves.

Les participants partagent leur opposition au projet ONE initié par Anne HIDALGO, qui contribuerait à accentuer la surexploitation touristique, commerciale et événementielle du Champ de Mars.

Bruno DELGADO rappelle que Rachida DATI a fait voter un vœu relatif au classement du Champ de Mars et de ses abords en Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) lors du Conseil d'arrondissement du 26 septembre 2022. Lorsqu'ils sont demandés par les municipalités, les PSMV sont attribués par le Ministère de la Culture et permettent de classer un site afin d'assurer sa préservation.

Ce vœu a également été déposé par le groupe « Changer Paris », présidé par Rachida DATI, durant le Conseil de Paris d'octobre 2022. Présenté par Jean LAUSSUCQ, Conseiller de Paris et élu du 7e arrondissement, ce vœu a été rejeté par la majorité dirigée par Anne HIDALGO.

Les actions de la Mairie du 7e en faveur de la propreté

BRUNO DELGADO débute son propos par une spécificité du 7e arrondissement : l'opération « Le 7e propre en 7 jours » qui mobilise l'ensemble des agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) de la Ville de Paris pour des actions de nettoyage renforcé dans toutes les rues de notre arrondissement. Elle rappelle que la dernière opération « Le 7e propre en 7 jours » a eu lieu du 11 au 17 septembre 2022 et informe les Conseillers de quartier présents que la prochaine opération doit se tenir au premier trimestre 2023.

Les participants reconnaissent l'efficacité des opérations « Le 7e propre en 7 jours » mais déplorent les incivilités qui contribuent à salir les rues du quartier.

Plusieurs signalements sont faits durant la réunion concernant des poubelles trop souvent pleines, comme au niveau du Monoprix situé rue du Bac et le manque de propreté de certains rues (rue de Lille, rue de Beaune, quai Voltaire). Chaque signalement est transmis aux services compétents, en l'occurrence la DPE. Bruno DELGADO insiste sur le fait que dès que le Maire prend connaissance d'un signalement d'un riverain concernant la propreté d'une rue, elle saisit immédiatement la DPE afin qu'une action de nettoyage soit menée dans les meilleurs délais.

Les élus présents invitent les Conseillers de quartier à encourager les riverains du quartier à écrire au Maire pour signaler tout problème de propreté, en envoyant un message à l'adresse mail rachida.dati@paris.fr.

BRUNO DELGADO souligne également l'action de l'entreprise de réinsertion « Natur'Espace » qui intervient en appui de la DPE sur les différentes opérations de propreté dans l'arrondissement. Il rappelle que ce partenariat initié par Rachida DATI constitue une autre spécificité du 7e arrondissement.

Les élus présents et les participants échangent sur la réforme de la collecte des bacs jaunes : depuis le 26 septembre 2022, la collecte de déchets multimatériaux (dont les cartons et papiers) a lieu 3 fois par semaine contre deux ramassages hebdomadaires auparavant. Les participants se réjouissent de la mise en place de cette réforme et de sa bonne application dans le quartier Saint Thomas d'Aquin. Le rôle des gardiennes et gardiens d'immeuble dans cette opération est collectivement salué.

Bruno DELGADO rappelle les aménagements spécifiques (accompagnement personnalisé, maintien des horaires de collecte) obtenus par Rachida DATI concernant la mise en œuvre de cette réforme.

La démarche « Embellir Votre Quartier »

Nicole BARTHELEMY rappelle que le quartier Saint Thomas d'Aquin est le premier à bénéficier de la démarche « Embellir Votre Quartier » dans le 7e arrondissement. Elle souligne que ces crédits d'investissements accordés par la Ville de Paris représentent un total de 5,5 millions d'euros qui vont financer un total de 10 projets d'aménagement dans le quartier.

Nicole BARTHELEMY rappelle que Rachida DATI a toujours voulu associer les habitants du quartier à cette démarche, en recueillant les idées et suggestions des riverains au début de

l'année et en présentant les projets retenus lors d'une réunion de restitution organisée à la Mairie le 8 mars 2022.

Bruno DELGADO précise que les riverains directement concernés par les projets d'arrondissement sont consultés, conformément à la volonté de Rachida DATI : la consultation pour le projet pilote concernant la place Saint Thomas d'Aquin s'achève le 28 octobre tandis que la période de consultation pour les 9 autres projets d'aménagements se termine le 18 novembre. Les commerçants directement concernés seront également consultés dans les prochaines semaines.

Les projets d'aménagement de la démarche « Embellir Votre Quartier » concernant Saint Thomas d'Aquin peuvent être consultés sur le site de la Mairie, au lien suivant : https://mairie07.paris.fr/pages/embellir-votre-quartier-20693

Les travaux en cours et à venir

Bruno DELGADO revient sur les travaux en cours et à venir dans le quartier Saint Thomas d'Aquin.

Il souligne que la multiplication des chantiers sur le second semestre 2022 est liée à la pression mise sur les opérateurs par la Ville de Paris en raison des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. En effet, du fait de cette échéance, le rythme des remises à niveau des réseaux s'est accéléré afin d'assurer la résistance des infrastructures lors de cet événement mondial.

A partir du second semestre 2023 et surtout du 15 mars 2024, le gel des travaux dans l'espace public sera progressivement effectif (voir annexe).

Plusieurs participants demandent des chiffres précis sur le coût des travaux en lien avec les JOP 2024. Bruno DELGADO et Josiane GAUDE indiquent ne pas disposer de chiffres précis à l'heure actuelle.

Points divers

Les participants effectuent plusieurs signalements concernant des terrasses éphémères du quartier.

Bruno DELGADO confirme que chaque signalement est transmis à la Direction de la Police Municipale de Paris (DPMP) afin que des contrôles soient effectués.

Plusieurs participants alertent sur la recrudescence de pick-pockets aux abords et à l'intérieur de certaines stations de métro du quartier, notamment l'arrêt « Sèvres – Babylone ». Bruno DELGADO les en remercie et indique que la DPMP et la RATP seront avertis à ce sujet.

Annexe
Gel des travaux de voirie et de réseaux liés aux JOP 2024

Contexte

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Ville de Paris a décidé de geler progressivement les travaux de voirie et de réseaux dans l'ensemble de la Ville. Un système en 4 phases de plus en plus contraignantes sera mis en place.

Le 7e est concerné par l'ensemble des 4 phases en raison de la présence de 3 sites de compétition dans l'arrondissement.

Calendrier

1. **Phase 1 (01/09/2023– 15/03/2024) :**

Vigilance sur les travaux : **dépose d'instructions techniques systématiques par les opérateurs de réseaux, y compris pour renouvellement de réseaux**.

Les opérateurs de réseaux pourront émettre des avis restrictifs ou de protection de leurs ouvrages dans le cadre de ces instructions.

2. **Phase 2 (15/03/2024 – 15/06/2024) :**

Sanctuarisation des abords des sites : lieux de compétitions, gares, sites sensibles, voies olympiques.

Pas d'autorisation de démarrage de nouveaux travaux dans le 7e à partir du 15/03/2024. **Tous les chantiers devront être soit achevés avec une remise en état définitif de la voirie, soit repliés et mis en sécurité pour le 15/06/2024** (sans déviations piétons/vélos, sans barrière de chantier, sans stockage de matériaux/déchets et sans aucune base-vie).

3. **Phase 3 (15/06/2024 – 15/09/2024) :**

Il s'agit de la phase d'accueil des visiteurs des JOP. **Aucune autorisation de démarrage de nouveaux travaux dans tout Paris et repli des emprises au 15/07/2024 au plus tard.**

4. **Phase 4 (16/09/2024 – 30/10/2024) :**

Le but de cette phase est de **faciliter les opérations de démontage** et de **remise en état** des sites olympiques.

Aucune autorisation de démarrage de nouveaux travaux, maintien des emprises repliées. Une seule exception : les travaux de remise en état des sites.